

Objet : Avenir du service public de l'EMS et de la ville

Monsieur le Vice Président,

Lors du Comité Technique du 2 juillet dernier, vous nous aviez transmis un document concernant l'avenir du service public de l'EMS et de la ville de Strasbourg, en nous proposant de vous faire nos remarques à ce sujet.

Dans la période de difficultés budgétaires actuelles que connaissent nos collectivités, difficultés liées d'une part au désengagement de l'Etat en matière de dotations et d'autre part aux manques de recettes pénalisées par un développement économique en berne, ce sujet devient effectivement essentiel.

La FA FPT a toujours admis qu'il faut régulièrement revoir l'optimisation des missions de service public exercées par l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg.

Dans ce document, vous saisissez l'opportunité de réorganisation de certains services pour apprécier quelles missions publiques pourraient être externalisées ou non, tout cela en se basant sur un constat de l'organisation actuelle et sur la base d'une considération purement financière.

La FA FPT estime qu'il s'agit là d'une vision superficielle et à court terme des missions de service public qu'exercent nos collectivités, car les enjeux vont bien au-delà de considérations purement financières. C'est toute une vision de la société qui est en jeu !

De surcroît, faut-il le préciser, ce n'est pas parce des dysfonctionnements sont constatés dans l'un ou l'autre service qu'il faut systématiquement recourir à la privatisation comme d'une incontournable planche de salut. Le douloureux dossier de l'usine d'incinération nous invite plutôt à une plus grande prudence quant à la qualité et la fiabilité financière d'un tel raisonnement.

Ce qui est incontournable par contre, c'est la notion même du service public et de ses attributs, avec en exergue, l'égalité de tous à l'accès et à la continuité du service public.

L'exercice du service public en régie est la base de notre système et la garantie de son accès à tous. Cependant, l'administration peut avoir légalement recours à des partenaires privés (DSP, SEM, Contrats divers) pour se « faire aider » dans le cadre de la diversification de ses missions et plus particulièrement celles qui n'ont pas forcément vocation aux attributs du service public visées plus haut.

La FA FPT tente de tracer la meilleure limite entre ces deux aspirations. Vous aurez constaté que lors des précédents votes en CTP et plus récemment en CT la FA-FPT n'affiche pas d'hostilité particulière au recours à l'entreprise privée. Après analyse du dossier elle a bien souvent validé ce type de gestion.

Néanmoins, notre organisation est d'avis qu'il faut impérativement définir en amont le périmètre des missions qui relèvent de l'EMS ou de la Ville et que les élus entendent voir assurer par nos collectivités en régie. Ceci nous semble être une condition préliminaire à tout positionnement sur telle ou telle réorganisation de service que vous proposez et qui nous sont tout à fait légitime.

Plusieurs questions non exhaustives se doivent d'être posées avant tout recours à une quelconque privatisation. Dans notre panel de missions de service public, lesquelles pouvons nous raisonnablement externaliser sans remettre en cause :

- l'égalité de tous à l'accès au service concerné
- la continuité du service public
- le respect du statut des agents de la FPT
- une gestion optimum à coût raisonnable des missions auxquelles peut prétendre le citoyen contribuable ?

Parmi ces missions de service public, nombre d'entre elles ont un caractère éminemment social. Posons-nous la question de savoir dans quelle catégorie de missions les collectivités veulent jouer un rôle social sachant que par nature ces missions n'ont pas vocation à être financièrement rentable.

Les collectivités désirent-elles à terme uniquement se concentrer sur des services régaliens, en somme se contenter d'être de simples supplétifs au service de l'Etat, ou rester un acteur majeur dans la gestion et la construction des territoires qu'elles gèrent ?

Jusqu'à quel niveau les collectivités sont-elles prêtes à réduire le niveau de dépenses des services en régie sans nuire à la qualité du service rendu, ce qui serait contraire aux objectifs visés ? Autre question qui n'est que le corollaire de la précédente, jusqu'à quel niveau les collectivités sont-elles prêtes à contingenter les ressources humaines sans nuire aux perspectives de carrière, de rémunérations, de couverture sociale de ses agents et à la qualité du dialogue social ?

L'ouverture de ce débat nous semble être un préambule indispensable à une prise de position syndicale de la FA FPT.

En effet, avant de vouloir s'emparer de vos propositions tantôt aux espaces verts, à la voirie, à l'éducation, à la communication....qui ne sont à notre sens que des positionnements d'opportunités financières nous demandons le débat de fond sus-évoqué.

Nous ne souhaitons pas, dans une optique de pérennité du service public pour les citoyens de notre agglomération, que les stratégies de petites économies à courtes vues soient élevées comme base de réflexion.

Nous ne cautionnerons pas des avancées fondées sur circonstances sans corrélation avec le principe de la continuité de service public et de l'égalité d'accès de tous les citoyens à ce service public.

Nos collectivités participent à la définition de l'avenir du service public français qui, quoi qu'on en pense et en dépit de ce que certains voudraient nous faire croire, a fait ses preuves. Il suffit pour cela d'observer la croissance et l'évolution de la physionomie des villes et des villages ces trente dernières années pour s'en convaincre.

Livrer par pans entiers les seuls secteurs rentables du service public aux appétits du secteur privé est, à notre sens, économiquement défavorable aux collectivités qui réduisent peut-être leurs dépenses, mais se privent aussi de précieuses recettes.

Conserver dans son escarcelle les seuls « services déficitaires » obligent les collectivités à réduire année après année la voilure (voir les coupes sombres déjà opérées sur les lignes de subventions, entre autres). Le coût social n'est mesurable qu'à terme, mais reposera immanquablement sur le citoyen et donc les finances locales. Sans compter que cette vision n'est pas de nature à renforcer la cohésion sociale de la population déjà atteinte par les difficultés économiques et l'arrivée de populations totalement démunies.

Détruire le subtil équilibre entre les secteurs privé et public n'apporterait qu'une fracture supplémentaire entre les élus, les agents des collectivités locale, les acteurs économiques et les citoyens.

En tant qu'employeur majeur de la Région, elles portent également l'espoir de centaines d'agents à une reconnaissance de la qualité et de l'utilité de leur service auprès des citoyens : elles ont en ce sens un devoir d'exemplarité vis-à-vis de tous les acteurs économiques et sociaux.

En s'interrogeant sur l'avenir du service public de l'EMS et de la ville, nous avons, en tant que partenaires sociaux, une belle opportunité à saisir pour instaurer un projet porteur d'espérance.

Dans une récente intervention publique, M. Manuel WALZ disait « il faut être grand et non petit ! ».

Ne gâchons pas cette occasion de définir ensemble un audacieux projet de service public qui suscite l'inspiration et non la répulsion !